

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller(ère) en séjours (homme ou femme) sur Saint-Germain-sur-Ay

La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche recherche un(e) conseiller(ère) en séjour pour son office de tourisme. L'office de tourisme, nommé Maison des Loisirs et de la Découverte, animé par une équipe de 6 personnes, gère 1 bureau d'information touristique permanent et 3 saisonniers. Il s'adresse à une clientèle largement composée de résidents secondaires et de « fidèles » de la destination. Il développe son offre de communication et de services à destination d'un public local et de proximité. La destination Côte Ouest Centre Manche offre une façade littorale sur l'ouest de la Manche, caractérisée par des grandes plages de sable fin et des havres qui s'ouvrent sur la mer. A l'intérieur des terres, landes, monts et marais sont idéals pour profiter de la randonnée. La qualité de ses paysages et la diversité de ses produits du terroir en font une destination familiale, idéale pour les amoureux des grands espaces et les épicuriens.

MISSIONS

Missions principales

- Accueil des visiteurs « hors les murs » dans les points de fréquentation touristique (marchés, plages, base de loisirs, centres commerciaux...)

Détails des missions (liste non exhaustive)

Accueil Hors Les Murs

- Accueil, information et orientation des différentes clientèles sur les richesses touristiques du territoire
- Promotion de l'offre touristique et conseil à l'organisation des séjours
- Commercialisation des produits et services de l'office de tourisme
- Suivi des stocks de documentation et réassort
- Saisie quotidienne, analyse des statistiques de fréquentation et réalisation des bilans utiles à l'observation touristique
- Contribution à la collecte, saisie, mise à jour d'informations utiles pour l'accueil des visiteurs en collaboration de l'ensemble de l'équipe tourisme via la base de données Tourinsoft
- Participation aux animations de l'Office de Tourisme
- Participation aux réunions d'équipe au BIT de Lessay
- Diffusion documentation

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION SOUHAITÉE ET EXPÉRIENCE : BTS tourisme ou autre diplôme ou expérience dans le secteur du tourisme

COMPÉTENCES REQUISES

Savoir : Bonne connaissance de l'offre touristique

Savoir-faire : Maîtrise de langues étrangères : anglais obligatoire et autres langues souhaitées allemand ou néerlandais, Maîtrise de l'outil informatique, connaissance de Tourinsoft serait un plus, Qualités relationnelles et contact aisé avec le public, Permis B

Savoir-être : Capacité à travailler en équipe, y compris avec des outils à distance, Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et curiosité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date de publication : 29 mars 2024

Date limite de candidature : 3 mai 2024 Les entretiens et sélections des candidats se feront au fur et mesure de l'arrivée des candidatures

Date prévue du recrutement : du 8 juillet au 18 août 2024

Type de recrutement : Contrat de droit public d'un accroissement saisonnier d'activités d'une durée de 1 mois

Lieu d'affectation : Lessay

Temps de travail : Temps complet à 30h/semaine Horaires de travail variables selon les saisons. Travail week-end et jours fériés.

Rattachement hiérarchique : Responsable du service Tourisme

Fonctions d'encadrement : Non

Interlocuteurs internes : Référente accueil du service tourisme

CANDIDATURE

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser à Monsieur Henri LEMOIGNE, Président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Vous pouvez envoyer votre candidature par voie postale (Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, 20 rue des Aubépines 50 250 LA HAYE) ou par mail à r.h@cocm.fr.

Informations complémentaires : Ce poste est susceptible d'être occupé par un agent contractuel en application de l'article 3-2 ou de l'article 3-3, 2° de la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.